

Communiqué de presse

La Banque des Territoires signe avec la Ville de Rennes et Rennes Métropole 2 prêts « Intracting » d'un montant global de 12,4 M€ pour financer des travaux d'efficacité énergétique

Rennes, le 26 septembre 2023

Eric Lombard, directeur général du groupe Caisse des Dépôts, Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau de la Banque des Territoires et Nathalie Appéré, maire de Rennes et présidente de Rennes Métropole renforcent leurs liens et réaffirment leur volonté commune de mettre la transformation écologique au cœur de leur action en annonçant la mise en place deux prêts « Intracting ». D'un montant total de 12,4 M€, ces prêts permettront le financement de travaux de pilotage du chauffage pour la ville et d'éclairage public pour la métropole, dans un objectif d'économie d'énergie.

Ville de Rennes : pilotage à distance des installations de chauffage

La ville de Rennes, afin de réduire sa facture énergétique et son empreinte carbone, a engagé un programme d'investissement portant sur des équipements de pilotage des consommations, qui servent à mesurer, piloter et maîtriser la consommation pour le chauffage des bâtiments. Ces équipements contribuent de manière significative à la réduction des consommations.

Programmés pour exécuter des actions précises sans intervention humaine, ces dispositifs permettent de suivre et de piloter à distance les équipements techniques d'un bâtiment, tels que la climatisation ou le chauffage. 460 automates sont prévus qui permettront de régler les installations de chauffage, et les piloter à distance de manière adaptée et précise. Les équipements à installer concernent 271 bâtiments publics représentant environ 800 000 m². L'économie énergétique attendue est de 10% par site équipé, soit une somme de 1,6 M€ par an. Le financement apporté par la Banque des Territoires est de 3 M€.

Avec ces travaux, la Ville de Rennes est d'ores et déjà en conformité avec le décret BACS (Building Automation and Control System), sorti fin juillet 2020, qui prévoit l'obligation à partir du 1^{er} janvier 2025, d'équiper tous les bâtiments tertiaires de systèmes d'autonomisation et de contrôle.

Rennes Métropole : remplacement de points d'éclairage public

Dans le même objectif de réduction des dépenses en énergie et de son empreinte carbone, Rennes Métropole a engagé le changement de ses 82 000 points lumineux. Le financement par la Banque des Territoires de l'avance remboursable « Intracting » porte sur le remplacement de 10 500 de ces points lumineux entre 2023 et 2026, permettant ainsi une réduction des consommations de 70 % avec un retour sur investissement estimé à 6 ans. La Banque des Territoires participe à hauteur de 9,4 M€ à cet investissement.

La signature de ces 2 financements Intracting a eu lieu ce jour, entre Nathalie Appéré, maire de Rennes et présidente de Rennes Métropole, et Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau de la Banque des Territoires, en présence d'Éric Lombard, directeur général du groupe Caisse des Dépôts.

Qu'est-ce qu'un prêt intracting ?

Il s'agit d'une avance remboursable, d'une durée maximum de 13 ans, dont l'objectif est le financement d'actions en faveur d'une meilleure efficacité énergétique

Les économies générées permettent d'une part de rembourser l'avance par la baisse des consommations énergétiques et d'autre part de réinjecter une quote part des économies dans de nouvelles actions de performance énergétique, selon le principe d'une chaîne vertueuse.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Rennes Métropole

Lucas Auffret, responsable du service presse : lu.auffret@rennesmetropole.fr – 06 22 25 70 90

Banque des Territoires Bretagne – Groupe Caisse des Dépôts

Morgane Vallée, responsable communication : morgane.vallee@caissedesdepots.fr – 06 71 94 72 28

 @BdT_Bretagne